

Commission permanente du 22 novembre 2021

21.251	Culture	Musée Sceaux Prêt Archives Essonne	Pour
21.252	Culture	Musée de Sceaux Prêt aux archive nationales	Pour
21.253	Culture	Musée Albert Khan Nouvelle dénomination	Pour
21.254	Culture	Musée Albert Khan Cité du Design Saint-Etienne	Pour
21.255	Culture	Musée Albert Khan Avenants prêt et remise de fichiers	Pour
21.256		Compte rendu marchés et avenants juillet août 2021	Donné acte
21.257	Logistique	Mise en réforme véhicules et biens divers (+ 7 ans ou + 200 000 km, liste des véhicules en annexe)	Pour
21.258	Immobilier	Acquisition emprise foncière Stade Yves du Manoir Colombes	Pour
Chantal vérifie si le passage reste praticable pour les circulations actives.			
21.259	Éducation	Subvention collèges Second jeu manuels rentrée 2021	Pour
Intervention d'Astrid Brobecker : Selon les différentes études, un collégien de 6ème demi-pensionnaire transporterait en moyenne un cartable de 8 kilos. Peu d'adulte en font autant chaque jour à l'échelle de leur poids et c'est d'autant plus grave sur un corps en croissance. Selon les professionnels de santé, un cartable ne devrait pas excéder 10 % du poids de l'enfant. Soit en moyenne 3,4 kg pour un élève de 11 ans et 4,4 kg pour un élève de 13 ans. Selon les dernières mesures effectuées, la plupart des cartables de collégiens pèsent plus de 20 % de leur poids ! Ces charges constituent un risque musculo-squelettique pour ces élèves. Depuis la publication d'une circulaire en janvier 2008, le ministère de l'Éducation nationale reconnaît le surpoids du cartable comme un problème de santé publique. Le problème est posé depuis des années et on imagine que si les adultes étaient confrontés eux-mêmes à ce problème ils auraient trouvé une solution pérenne.			

Pour permettre aux collégiens de laisser un livre à la maison et un livre au collège et alléger le poids des cartables, avait été financé en 2007, un second lot de manuels destiné aux élèves de sixième et cinquième.

En 2014, le département s'est désengagé avec la fin du double jeu des manuels pour les élèves de cinquième.

Aujourd'hui, en fonction des contraintes des locaux des collèges du département et des échanges avec les équipes enseignantes, plusieurs modalités existent :

- Dans certains collèges, il y a des casiers, qui permettent d'alléger les cartables en ne transportant que le minimum de matériel scolaire pour la journée de classe, mais il reste les temps de trajet, et il y a des collèges sans casier,
- Dans certains collèges, les livres restent dans les classes « affectées » par matières. La crise sanitaire a aussi perturbé ces organisations puisque dans certains collèges, les élèves ne changeaient plus de classe donc doivent à nouveau porter leurs livres,
- Il y a eu des changements de programmes,
- Des professeurs qui passent davantage par le numérique, avec des manuels pas utilisés, et des professeurs privilégient les livres.

La crise sanitaire a fragilité un grand nombre d'élèves. Il faut améliorer leurs conditions d'accueil et de vie, qui ont une répercussion sur leurs conditions d'apprentissage.

Comment dégager, après un état des lieux dans les collèges, les moyens pour une double dotation effective de manuels pour les élèves de 6ème et de 5ème ?

Réponse de la Vice-Présidente : « ce n'est pas une demande, les élèves de 5^{ème} n'en avaient pas besoin. C'est une question d'une nouvelle élue... »

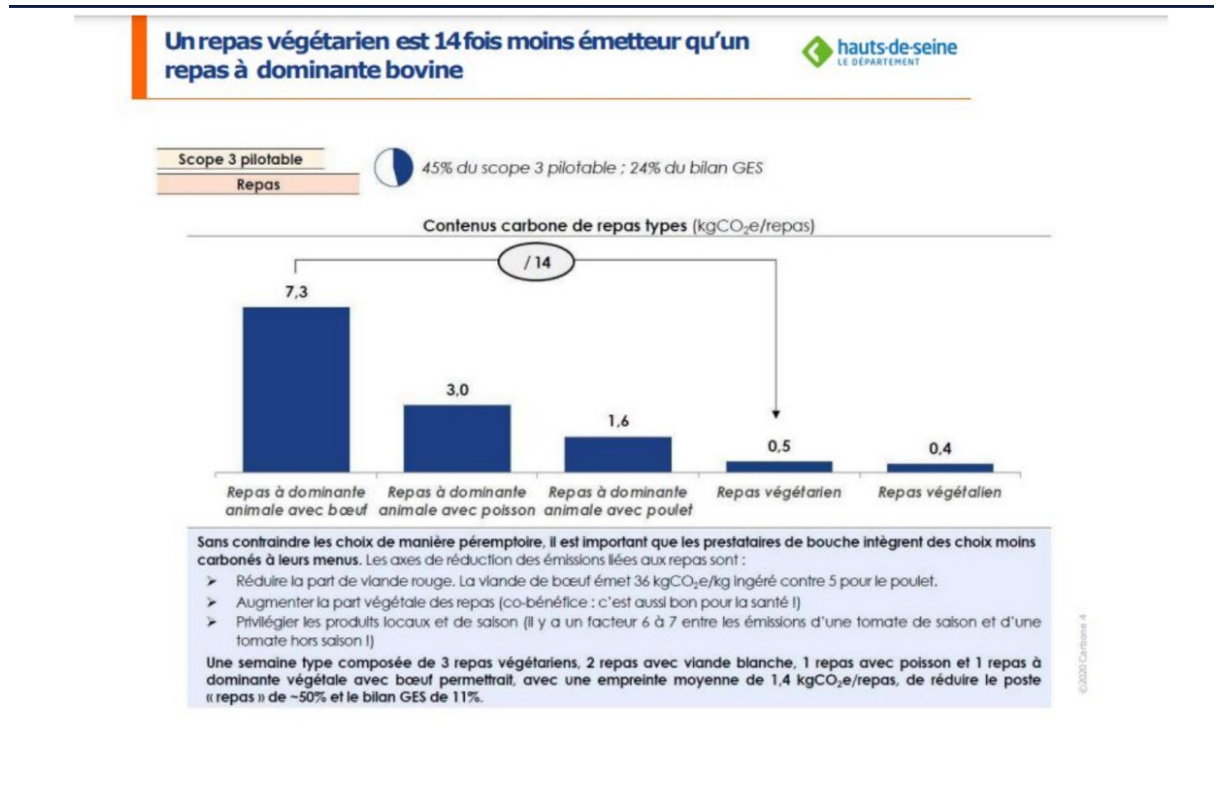
Ce sujet est récurrent, et étant FCPE depuis 15 ans, je sais que ce n'est pas un problème fontenaisien. Je vais écrire à la VP (avec laquelle j'échange très courtoisement normalement) pour lui réexpliquer la problématique.

21.260	Culture	Musée Sceaux partenariat Villette – Projet Micro-Folie	Pour
21.261	Envir	Tarification occupation domaniale Ruchers	Pour
Moins de pesticides, donc ruchers,			
21.262	Culture	Subventions investissement Sceaux et Sèvres (antiquités)	Pour
21.263	Envir	Bilan émissions GES 2019	donné acte

Intervention Najib Benarafa sur énergie dépensée dans les collèges, suggérer implantation systématique du photovoltaïque dans les collèges. Effort à fournir sur l'isolation des bâtiments.

Déplacements des collégiens (page 21) : seulement 1 % de déplacements en vélo, vraiment ? Faciliter le parking des vélos devant les collèges.

Le département peut faire plus sur le transport et notamment le vélo et les repas dans les collèges,



21.264	Eau	Convention Auscultations Collecteur Assainissement Malakoff	Pour
21.265	Culture	Dév touristique et des publics Pass Malin 78-92	Pour
21.266	Sport	Formation cadres socio-éducatifs Bourses	Pour
21.267	Sport	Poney Club Ile Saint-Germain Rapport 2020	donné acte
21.268	Sport	Centre équestre Domaine Haras de Jardy Rapport annuel 2020 Fréquenté par les habitants des Yvelines à 23 % et par les habitants de Paris, donc 55 % pour les habitants des Hauts-de-Seine. Le Président nous a indiqué que les collégiens des quartiers prioritaires de la ville y étaient accueillis.	donné acte
21.269	Envir	Convention Agence Régionale Biodiversité et Institut Paris Région	Pour

21.270	RH	Issy Contrat de développement département-ville	NPPV																									
21.271	RH	Abrogation indemnités frais représentation	Pour																									
21.272	Social	Extension bons achats Noël pour les 15 ans et 16 ans	Pour																									
21.273	Sport	Centre équestre Chanteraines Rapport 2019-2020	donné acte																									
21.274	Sport	Golf tennis restaurant domaine Haras de Jardy Rapport 2020	donné acte																									
21.275	Sport	Cross du Figaro 2021 Convention de parrainage	Pour																									
21.276	Sport	Soutien au sport Règlement dispositifs sportifs sur le temps scolaire	Pour																									
21.277	Habitat	Villeneuve-la-Garenne Contrat de développement 2021-2023	NPPV																									
21.278	Habitat	Chaville Avenant contrat de développement 2019-2021	NPPV																									
21.279	RH	Vacataires mentors taux de vacation Nous avons voté pour l’augmentation du taux, en revanche, nous notons que la réorganisation du pole solidarité a entraîné de la polyvalence des travailleurs sociaux, qui va à l’encontre de leur expertise spécifique et qui laisse des citoyens sans réponse.	Pour																									
21.280	Habitat	Habitat privé aides départementales aux particuliers	Pour																									
« Dans le cadre de ce dispositif, je vous propose d’attribuer 32 subventions d’un montant total de 83 767 € au titre de l’aide à l’amélioration de l’habitat privé. » (page 3)																												
21.281	Éducation	Restauration scolaire collèges publics – Rapport annuel 2019-2020	donné acte																									
- Le contrat avec Elior couvre 66 collèges cette année-là. 364 agents sont affectés au contrat de délégation de service public. - Le compte d’exploitation présente un chiffre d’affaires de 10 758 830 € HT, pour un résultat d’exploitation déficitaire de 2 042 964 € HT. Par rapport à l’année précédente, ces montants représentent une baisse de chiffre d’affaires de 4,9 M€ (- 31 %), et de résultat de 1,2 M€. Une fois retraitées les pénalités du contrat appliquées et les charges sur l’exercice précédent, le résultat d’exploitation est en baisse de 819 210 €. - Coût du repas en demi-pension : 6,833 € HT (7,209 € TTC). Tarification inchangée depuis 2017. - Le taux de fréquentation (pourcentage d’élèves inscrits à la demi-pension) s’élève à 61,8 %. Le nombre de repas facturés a chuté de 33,83 % par rapport à l’année précédente, compte tenu de l’impact de la crise sanitaire sur l’activité.																												
<table><tr><th>Critère</th><th>2018 2019 Engagement</th><th>2018-2019 Réalisé</th><th>2019 2020 Engagement</th><th>2019-2020 Réalisé</th></tr><tr><td>Bio</td><td>25%</td><td>26 %</td><td>25%</td><td>36 %</td></tr><tr><td>Local</td><td>25%</td><td>27 %</td><td>28%</td><td>25 %</td></tr><tr><td>Label</td><td>22%</td><td>11 %</td><td>22%</td><td>15 %</td></tr><tr><td>Total</td><td>72%</td><td>64 %</td><td>75%</td><td>76 %</td></tr></table>				Critère	2018 2019 Engagement	2018-2019 Réalisé	2019 2020 Engagement	2019-2020 Réalisé	Bio	25%	26 %	25%	36 %	Local	25%	27 %	28%	25 %	Label	22%	11 %	22%	15 %	Total	72%	64 %	75%	76 %
Critère	2018 2019 Engagement	2018-2019 Réalisé	2019 2020 Engagement	2019-2020 Réalisé																								
Bio	25%	26 %	25%	36 %																								
Local	25%	27 %	28%	25 %																								
Label	22%	11 %	22%	15 %																								
Total	72%	64 %	75%	76 %																								

		- Les enquêtes prévues auprès des usagers n'ont pu avoir lieu. Les responsables de 56 sites ont évalué d'octobre 2019 à mars 2020 le niveau de consommation des plats, et 88,7 % des plats ont été considérés comme « bien consommés ». 30 collèges font l'objet d'une valorisation des biodéchets : les collégiens effectuent le tri des déchets, qui sont ensuite valorisés par compostage ou méthanisation. Pour l'année scolaire 2019-2020, cela représente 140 tonnes.	
21.282	Éducation	Subventions collèges publics – occupation gymnases non départementaux 2020-2021	Pour
		- Total de 137 416 € de subventions exceptionnelles à 13 collèges (dont 18 000 € au collège Paul Bert de Malakoff pour l'entretien et des interventions de réparation). 2 195 € versés à 3 collèges pour utilisation de gymnases non départementaux (Asnières-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Suresnes).	
21.283	Éducation	Subvention collèges privés – utilisation gymnases municipaux 2020-2021	Pour
		46 281,60 € de subventions à 11 collèges privés pour utilisation de gymnases municipaux	
21.284	Éducation	Collèges privés – participations départementales équipement et projet numérique local – règlements 2022-23-24	Pour
		<i>“Cette subvention n'excède ni le dixième des dépenses annuelles des établissements concernés, ni le montant des équipements informatiques alloués aux collèges publics par le Département dans le cadre de l'environnement numérique des collèges.”</i> Attention il s'agit d'une convention-cadre, il n'y a pas de liste de collèges à subventionner mais seulement les montants max possibles pour ces subventions : 1 120 € pour les collèges de moins de 500 élèves ; 1 220 € pour les collèges de 500 à 700 élèves ; 1 320 € pour les collèges de plus de 700 élèves.	
21.285	Éducation	Collège Sorbonne-Nouvelle Asnières-sur-Seine – Convention avec commune construction d'un dojo	Pour
		- Prise en charge par le Département de la totalité du coût de construction du gymnase de type B (y compris de la salle attenante et du mur d'escalade) du collège Sorbonne Nouvelle ; - Prise en charge financière de la totalité du coût de construction du dojo de 330 m² par la Commune, à la suite de sa demande de l'adjoindre au gymnase, pour un montant de 1 788 035 euros.	
21.286	Sport	Soutien sport haut niveau – Centres de formation sportive agréés 2021-2022	Pour
21.287	Sport	Soutien sport haut niveau – Club football GPSO Issy 2021-2022	Pour
21.288	Solidarités	Contribution politique départementale solidarités 2021	Pour (avec réserve)
		Le présent rapport a pour objet de vous soumettre 10 nouvelles subventions à des organismes contribuant également, en 2021, à notre politique départementale des solidarités. Après le vote de ces nouvelles subventions, le Département aura consacré près de 62 280 € à la politique départementale de soutien des organismes œuvrant auprès des populations fragiles.	

- 11 000 € pour les actions dans le champ de la protection de l'enfance ;
- 2 000 € pour les actions de soutien à la parentalité ;
- 22 280 € pour les actions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes relevant du Fonds d'insertion des jeunes.
- 5 000 € pour les actions visant à favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées ;
- 4 000 € pour les actions visant à favoriser le maintien de l'autonomie des personnes handicapées.
- 18 000 € aux associations ayant joué un rôle essentiel par le maintien, l'adaptation et parfois même le développement de leurs activités de « solidarité » pendant la crise sanitaire

Intervention de Lounès Adjroud : combien de bénéficiaires ? L'équipe d'évaluation peut transmettre la liste.

21.289	Solidarités	Reconstruction extension établissement services adultes handicapés – Colombes	Pour
21.290	Solidarités	Protection sanitaire infantile – Convention association Cadet 2021-2022	Pour
21.291	Solidarités	Téléalarme Conventions de financement CCAS-Commune Avec la Commune de Chaville et les Centres communaux d'action sociale (CCAS) d'Antony, Bagneux, Bois-Colombes, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Courbevoie, Garches, Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Marnes-la-Coquette, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Sèvres, Ville-d'Avray et Villeneuve-la-Garenne. Fontenay-aux-Roses est hors périmètre	Pour
21.292	Numérique	Pass+ - Affiliation de nouveaux organismes Pour cette deuxième campagne interdépartementale 2021-2022, plus de 140 000 jeunes des deux départements se sont déjà inscrits et le dispositif compte, à date, 2 450 organismes sportifs et culturels affiliés sur le territoire interdépartemental. Quatorze organismes ont déposé une demande d'affiliation au dispositif pour la campagne 2021-2022, ce qui porterait à 1 323 le nombre d'organismes affiliés total pour les Hauts-de-Seine.	Pour
21.293	Culture	Musée Albert Khan Diffusion collections en ligne licence	Pour
21.294	Culture	Musée Albert Khan Concession droits d'auteurs et publications	Pour
21.295	Juridique	AACG 92 – Subvention pour 2022	Pour
21.296	Juridique	Mouvement National des Elus Locaux – Subvention 2021	Pour
		Subvention de 22 000 € <i>En notant qu'on aimerait plus de pluralisme.</i>	
21.297	Juridique	Désignation représentants organismes extérieurs	NPPV
		Pas d'élus de l'opposition	
21.298	Logistique	CAO Désignation groupements de commandes	Pour

21.299	RH	SPL Val de Seine aménagement prorogation garantie emprunt	Pour
21.300	Habitat	Aide à la création de logements locatifs sociaux	Pour
L'opération située sur le territoire de la Commune de Colombes (taux SRU au 1er janvier 2020 : 33,39 %) s'intègre à un programme de construction comportant également 122 logements privés et permettra de créer de la mixité sociale à l'échelle d'une résidence sans augmenter le taux SRU de la Ville.			
21.301	Audit	Dissolution du syndicat mixte Ile Saint-Germain	Pour
21.302	Finances	Admissions en non valeur et créances éteintes 2021	Pour
21.303	Finances	SAEML SOGARIS Rapport annuel représentant du département 2020	Donné acte
21.304	Patrimoine	T10 Acquisitions emprises SEMOP Châtenay-Malabry	Pour
21.305	Patrimoine	Tramway T10 Acquisition parcelle Anthony	Pour
21.306	Mobilités	Convention département RATP Protection EGN SIAPP Colombes	Pour
21.307	Mobilités	T1 Prolongement Nanterre Rueil-Malmaison Études AVP et acquisitions foncières	Pour
21.308	Mobilités	Tramway T1 Etudes de projet et fin travaux préparatoires Colombes	Pour
21.309	Bâtiments	Collège Pompidou Courbevoie Avenant 2 contrat partenariat public-privé	Décalé en commission plénière de décembre 2021
21.310	Patrimoine	RD906 acquisition emprise Clamart	Pour
21.311	Mobilités	RD7 Suresnes et Saint-Cloud Requalification déclaration intérêt général du projet	Pour
21.312	Mobilités	Avenue Commune de Paris RD986 Nanterre – Demande désaffectation et déclassement	Pour
21.313	Mobilités	Parc de stationnement Pont de sèvres – Rapport annuel concessionnaire 2020	Donné acte
21.314	Mobilités	Tarification spécifique occupation domaniale - Infrastructures recharges véhicules électriques	Pour

21.315	Mobilités	La Défense - Quartier Bellini-Arago – Rénovation espaces publics	Pour
21.316	Habitat	CDDV – Avenants Anthony, Bourg-la-Reine, Montrouge, etc.	NPPV
21.317	Habitat	Vaucresson - Contrat développement Département-Ville 2021-2023	NPPV

Prochaine date : commission plénière le 17/12/2021, en présence du Préfet des Hauts-de-Seine, auquel nous pourrions poser 3 questions (en 7 minutes)

Dans l'intervalle, je reste à votre écoute.

Astrid Brobecker

Conseillère municipale Fontenay-aux-Roses

Conseillère départementale Hauts-de-Seine

